



***Agence mondiale antidopage
Lausanne***

***Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
sur les comptes annuels 2013***



Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de
Agence mondiale antidopage
Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Agence mondiale antidopage, comprenant le bilan, l'état des activités, le tableau de financement, l'état du résultat global et du mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Yves Tritten
Expert-réviseur

Lausanne, le 28 mai 2014

Annexe:

Comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du résultat global et du mouvement des fonds propres et annexe)

Agence mondiale antidopage

Bilan au 31 décembre 2013

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Notes	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	4	14 323 209	16 276 161	12 754 416	14 874 783
Placements disponibles à la vente	5b	2 409 911	3 562 903	2 145 958	3 256 138
Débiteurs	6	711 557	382 300	633 621	349 384
Autres actifs circulants	7	2 563 138	3 343 504	2 282 403	3 055 629
		<u>20 007 815</u>	<u>23 564 868</u>	<u>17 816 398</u>	<u>21 535 934</u>
Actifs à long terme					
Placements disponibles à la vente	5b	9 223 219	7 833 447	8 213 018	7 158 987
Immobilisations corporelles	8	774 524	674 492	689 692	616 418
Immobilisations incorporelles	9	4 558 411	3 197 823	4 059 138	2 922 490
		<u>14 556 154</u>	<u>11 705 762</u>	<u>12 961 848</u>	<u>10 697 895</u>
Total des actifs		<u>34 563 969</u>	<u>35 270 630</u>	<u>30 778 246</u>	<u>32 233 829</u>
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers		1 670 875	1 019 573	1 487 868	931 788
Charges à payer	10	2 450 840	2 577 027	2 182 404	2 355 145
Contributions reçues d'avance		1 635 902	2 592 510	1 456 725	2 369 295
Total des passifs		<u>5 757 617</u>	<u>6 189 110</u>	<u>5 126 997</u>	<u>5 656 228</u>
Fonds propres					
Capital de fondation	11	5 388 056	5 474 651	5 000 000	5 000 000
Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation en USD		(1 381 556)	(1 468 151)	-	-
Différences de conversion cumulées		-	-	(10 469 111)	(9 893 183)
Réserve pour les litiges	12a	1 500 000	1 500 000	1 335 708	1 370 850
Réserve d'opération	12b	2 400 000	2 400 000	2 137 133	2 193 360
Gains cumulatifs sur les placements disponibles à la vente		225 790	349 525	201 060	319 432
Excédent des revenus sur les dépenses reporté		20 674 062	20 825 495	27 446 459	27 587 142
Total des fonds propres		<u>28 806 352</u>	<u>29 081 520</u>	<u>25 651 249</u>	<u>26 577 601</u>
Total des passifs et des fonds propres		<u>34 563 969</u>	<u>35 270 630</u>	<u>30 778 246</u>	<u>32 233 829</u>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État des activités pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2013

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Notes	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Revenus					
Contributions annuelles	13	26 397 315	26 511 321	24 523 326	24 890 202
Subventions	14	2 420 651	2 042 251	2 248 805	1 917 371
Autres revenus	15	362 473	290 759	336 740	272 980
Total des revenus		29 180 439	28 844 331	27 108 871	27 080 553
Dépenses opérationnelles					
Salaires et autres charges de personnel	16	10 379 981	9 725 347	9 643 089	9 130 660
Frais de voyage et de logement		3 769 747	3 632 684	3 502 127	3 410 552
Information et communication		174 551	230 320	162 159	216 236
Frais de tests		689 700	907 701	640 737	852 197
Frais d'accréditation		290 225	429 528	269 621	403 263
Subventions de projets de recherche	17	4 494 797	5 718 427	4 175 704	5 368 755
Autres subventions		383 786	328 446	356 540	308 363
Éducation		76 271	43 035	70 856	40 404
Frais de consultants sur les projets		2 715 170	2 642 250	2 522 416	2 480 682
Frais administratifs		3 029 890	2 909 712	2 814 793	2 731 788
Frais informatiques		1 659 478	2 166 446	1 541 668	2 033 971
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		1 734 427	1 554 090	1 611 297	1 459 060
Total des dépenses opérationnelles		29 398 023	30 287 986	27 311 007	28 435 931
Excédent des dépenses sur les revenus avant produits financiers		(217 584)	(1 443 655)	(202 136)	(1 355 378)
Produits financiers (charges)					
Intérêts		384 538	441 730	357 239	414 719
Pertes à la cession de placements disponibles à la vente		(33 501)	(2 069)	(31 123)	(1 942)
Frais bancaires		(90 026)	(80 517)	(83 638)	(75 593)
Gains (pertes) de change nets		(194 860)	313 911	(181 025)	294 716
		66 151	673 055	61 453	631 900
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice		(151 433)	(770 600)	(140 683)	(723 478)

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Tableau de financement pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2013

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Activités opérationnelles				
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(151 433)	(770 600)	(140 683)	(723 478)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 734 427	1 554 090	1 611 297	1 459 060
Intérêts	(384 538)	(441 730)	(357 239)	(414 719)
Pertes à la cession de placements disponibles à la vente	33 501	2 069	31 123	1 942
Variation des				
Débiteurs	(329 257)	70 418	(305 882)	66 112
Autres actifs circulants	750 543	(511 967)	697 258	(480 661)
Créanciers	293 090	(86 983)	272 283	(81 664)
Charges à payer	(126 187)	121 754	(117 229)	114 309
Contributions reçues d'avance	(956 608)	1 118 171	(888 697)	1 049 797
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	863 538	1 055 222	802 231	990 698
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(383 837)	(288 984)	(356 589)	(271 314)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 452 999)	(1 311 850)	(2 278 856)	(1 231 633)
Intérêts reçus	412 293	492 889	383 024	462 750
Acquisition de placements disponibles à la vente	(4 360 472)	(2 703 410)	(4 050 917)	(2 538 103)
Produits à la cession de placements disponibles à la vente	3 968 525	2 961 705	3 686 795	2 780 605
Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement	(2 816 490)	(849 650)	(2 616 543)	(797 695)
Augmentation (diminution) des liquidités	(1 952 952)	205 572	(1 814 312)	193 003
Effets des modifications de cours de change	-	-	(306 055)	(398 716)
Liquidités au début de l'exercice	16 276 161	16 070 589	14 874 783	15 080 496
Liquidités à la fin de l'exercice	14 323 209	16 276 161	12 754 416	14 874 783

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2013

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation USD	Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation USD	Réserve pour les litiges USD	Réserve d'opération USD	Gains (pertes) cumulatifs sur les placements disponibles à la vente USD	Excédent des revenus sur les dépenses reporté USD	Total USD
Solde au 31 décembre 2011	5 328 271	(1 321 771)	1 500 000	2 400 000	389 819	21 596 095	29 892 414
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(770 600)	(770 600)
Éléments qui seront reclassifiés au résultat net							
Pertes sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(40 294)	-	(40 294)
Mouvement de change	146 380	(146 380)	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice							(810 894)
Solde au 31 décembre 2012	5 474 651	(1 468 151)	1 500 000	2 400 000	349 525	20 825 495	29 081 520
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(151 433)	(151 433)
Éléments qui seront reclassifiés au résultat net							
Pertes sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(123 735)	-	(123 735)
Mouvement de change	(86 595)	86 595	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice							(275 168)
Solde au 31 décembre 2013	5 388 056	(1 381 556)	1 500 000	2 400 000	225 790	20 674 062	28 806 352

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2013

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Réserve pour les litiges CHF	Réserve d'opération CHF	Gains (pertes) cumulatifs sur les placements disponibles à la vente CHF	Excédent des revenus sur les dépenses reporté CHF	Total CHF
Solde au 31 décembre 2011	5 000 000	(9 285 379)	1 407 587	2 252 138	365 803	28 310 620	28 050 769
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(723 478)	(723 478)
Éléments qui seront reclassifiés au résultat net							
Pertes sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(46 371)	-	(46 371)
Mouvement de change	-	(607 804)	(36 737)	(58 778)	-	-	(703 319)
Résultat global de l'exercice							(1 473 168)
Solde au 31 décembre 2012	5 000 000	(9 893 183)	1 370 850	2 193 360	319 432	27 587 142	26 577 601
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(140 683)	(140 683)
Éléments qui seront reclassifiés au résultat net							
Pertes sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(118 372)	-	(118 372)
Mouvement de change	-	(575 928)	(35 142)	(56 227)	-	-	(667 297)
Résultat global de l'exercice							926 352
Solde au 31 décembre 2013	5 000 000	(10 469 111)	1 335 708	2 137 133	201 060	27 446 459	25 651 249

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

1 Activités

L'Agence mondiale antidopage (ci-après AMA ou l'« Agence »), domiciliée à Lausanne, en Suisse, est une fondation sans but lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et qui est régie par les règles du Code civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, au Canada, selon une décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn, en Estonie. Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale. Cependant, l'AMA reste une fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, en Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et de coordonner, sur le plan international, la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements (ci-après les « autorités publiques ») et d'autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques et les athlètes.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le Mouvement olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent en parts égales au financement de l'AMA. Auparavant, le financement de l'AMA provenait exclusivement du Mouvement olympique.

2 Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

a) Base de présentation

Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil de fondation de l'AMA le 18 mai 2014 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'AMA pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2013 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* (ci-après IFRS)) et en accord avec les exigences du droit suisse.

Ces états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements disponibles à la vente qui sont présentés à la juste valeur. La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'AMA. En particulier, les éléments pour lesquels les enjeux sont plus élevés en termes de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

Le dollar US (USD) est la monnaie fonctionnelle puisque la majeure partie des opérations (les revenus et les dépenses) sont réalisées en dollars US. La monnaie de présentation est le franc suisse (CHF) pour satisfaire aux exigences légales suisses. Les actifs et les passifs sont convertis du dollar US au franc suisse aux taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollars US. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation en USD, dans les fonds propres. L'état des activités est converti en francs suisses au taux moyen de l'exercice. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le tableau de financement est converti en francs suisses au taux moyen de l'exercice. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les montants en dollars US sont présentés à titre d'information complémentaire.

b) Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et les dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés à l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

c) Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois.

d) Instruments financiers

L'Agence classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : prêts et créances ainsi qu'actifs disponibles à la vente. Le classement dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et non destinés aux fins de spéculation. Ils sont classés dans les actifs circulants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs à long terme. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan, au poste Débiteurs.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, s'il y a lieu.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente ne sont pas des dérivés et sont soit désignés dans cette catégorie ou encore ils ne se qualifient pas dans une autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs à long terme, sauf si la direction a l'intention d'en disposer au cours des 12 mois suivant la date du bilan. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au bilan, au poste Placements disponibles à la vente.

Les actifs disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur plus les frais de transaction, et ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes causés par les variations de juste valeur sont présentés dans les fonds propres comme Gains (pertes) cumulatifs sur les placements disponibles à la vente.

Lorsque les actifs désignés comme étant disponibles à la vente sont vendus ou dévalués, les ajustements cumulés de juste valeur comptabilisés dans les fonds propres sont inclus dans l'état des activités comme Gains ou pertes à la cession de placements disponibles à la vente. Les intérêts sur les placements désignés comme étant disponibles à la vente sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrés à l'état des activités, dans la catégorie Produits financiers.

L'AMA fournit l'évaluation à la juste valeur selon la hiérarchie suivante :

- Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- Données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (des prix) ou indirectement (des données dérivées de prix) (Niveau 2);
- Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (Niveau 3).

Dans une large mesure, l'évaluation des actifs disponibles à la vente détenus par l'AMA se fait sur la base des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs (Niveau 1) à la date du bilan.

L'AMA s'assure, à chaque date du bilan, qu'il y a une évidence objective que les actifs financiers ou que chaque groupe d'actifs financiers ne doivent pas être dévalués. Lorsque cette situation est présente pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulative, mesurée par la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute dévaluation des actifs financiers enregistrée précédemment à l'état des activités, est retirée des fonds propres et enregistrée à l'état des activités.

Les achats et les ventes courants d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés, et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

e) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers évalués au coût amorti incluent les créanciers et les charges à payer.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée résiduelle du bail et leur durée d'utilisation prévue. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, comme suit :

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées du logiciel Anti-Doping Administration & Management System (ADAMS) et d'autres logiciels, et sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de quatre ans, qui est la durée de vie utile estimative des actifs.

L'ensemble des coûts engagés pour acquérir et mettre en place les logiciels achetés est capitalisé.

h) Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. À cette fin, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel il existe des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable de ces actifs à la plus élevée de la valeur au marché des actifs moins les coûts directement liés à la vente de ces actifs et la valeur en utilisation (étant la valeur des flux futurs actualisée déterminée par la direction).

i) Crédits-bails

La location de matériel informatique et de logiciels, pour lesquels les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à l'Agence, est classée comme un crédit-bail financier. Les crédits-bails financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les crédits-bails pour lesquels une part importante des avantages et des risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des crédits-bails opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a actuellement aucun crédit-bail financier.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

j) Constatation des revenus

Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement olympique sont constatées à titre de revenu dans la période au cours de laquelle elles sont dues. Cependant, les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice où elles sont dues ne sont constatées que lorsqu'elles sont encaissées. Les versements reçus en avance liés aux activités du prochain exercice sont différés et présentés comme Contributions reçues d'avance, au bilan.

Produits financiers

Les intérêts créanciers sont constatés sur la base de leur rendement effectif.

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenu lorsqu'il y a une garantie suffisante que les subventions seront reçues et que l'AMA se conformera à toutes les conditions requises.

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation sont constatés à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

k) Impôts sur les bénéfices

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur les bénéfices.

l) Subventions de projets de recherche

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets précis et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80 % du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20 % à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont constatées à titre de charges sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est accordé et selon les conditions du contrat.

m) Normes, modifications et interprétations

Les normes, les modifications et les interprétations de normes actuelles entrées en vigueur en 2013 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers au 31 décembre 2013. Certaines normes, modifications et interprétations de normes actuelles qui ont été publiées et qui seront applicables pour les périodes comptables s'ouvrant le ou après le 1^{er} janvier 2014 ou pour des périodes ultérieures n'ont pas été adoptées par anticipation par l'AMA. L'AMA considère qu'aucune d'elles n'aura d'incidence significative sur ses états financiers.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

- IAS 1 *Présentation des états financiers* a été modifiée relativement au résultat global. Le changement principal résultant de cette modification est l'exigence, pour les entités, de regrouper les éléments présentés au résultat global selon qu'ils sont susceptibles ou non d'être reclassés ultérieurement en résultat net. L'AMA a évalué cette norme et il n'y a aucune incidence significative dans le résultat global.
- IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* est une norme globale d'évaluation de la juste valeur qui précise les exigences en matière d'informations à fournir s'appliquant à toutes les IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les intervenants du marché, à la date de l'évaluation. Elle établit également des informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Auparavant, les lignes directrices sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet étaient réparties entre des normes spécifiques qui exigeaient des évaluations de la juste valeur et qui, dans de nombreux cas, ne rendaient pas compte d'une base d'évaluation claire ni d'informations à fournir uniformes. L'AMA a évalué cette norme et celle-ci n'a aucune incidence significative sur les états financiers.

Normes comptables et modifications publiées mais non encore adoptées

- IFRS 9 *Instruments financiers* porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cependant, les autres profits et pertes, y compris les pertes de valeur, associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global. IFRS 9 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015.

De nouvelles exigences concernant les passifs financiers ont été ajoutées à IFRS 9 en octobre 2010, et celles-ci élargissent les normes existantes d'IAS 39, excepté que le changement de juste valeur par le biais des résultats est généralement enregistré dans le résultat global.

- IAS 36 *Dépréciation d'actifs* a été modifiée sur la divulgation de la valeur recouvrable dans les notes aux états financiers pour les actifs non financiers. Cette modification enlève certaines informations à fournir concernant le montant des flux de trésorerie générés par les unités d'exploitation, lequel a été inclus dans IAS 36 en publiant IFRS 13.

L'AMA évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes et de ces modifications sur ses états financiers.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

3 Gestion du risque financier

1. Facteurs de risque financier

De par la nature internationale de ses activités, l'AMA est exposée aux risques financiers, tels que le risque de conversion des monnaies étrangères, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque relatif au capital.

La gestion du risque est assurée par la direction en fonction des politiques approuvées par le Conseil de fondation. La direction identifie, évalue et s'assure de couvrir les risques financiers.

a) Risque de conversion des monnaies étrangères

L'AMA est exposée au risque de change principalement en raison du fait que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars US et en dollars canadiens. Au cours de l'exercice arrêté le 31 décembre 2013, l'AMA a utilisé des colliers et des dépôts bancaires en dollars US, en dollars canadiens, en francs suisses et en euros pour réduire partiellement l'exposition à ce risque.

Au 31 décembre 2013, si le dollar canadien s'était déprécié de 5 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait été de 280 747 CHF (315 279 USD) supérieur (l'excédent des dépenses sur les revenus aurait été de 350 935 CHF (383 997 USD) supérieur au 31 décembre 2012), principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités libellées en dollars canadiens. L'excédent des dépenses sur les revenus est plus sensible en 2012 qu'en 2013 aux mouvements du taux de change du dollar US en raison du montant plus important de liquidités libellées en dollars canadiens.

Au 31 décembre 2013, si le franc suisse s'était déprécié de 2 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait été de 19 319 CHF (21 695 USD) supérieur (l'excédent des dépenses sur les revenus aurait été de 27 092 CHF (29 645 USD) supérieur au 31 décembre 2012), principalement en raison des gains de change sur la conversion des liquidités libellées en francs suisses.

b) Risque de taux d'intérêt

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêt par l'incidence des variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2013, les actifs portant intérêt de l'AMA sont les liquidités et les placements disponibles à la vente.

Au 31 décembre 2013, si le taux d'intérêt avait été de 0,25 % inférieur et que toutes les autres variables avaient été constantes, les fonds propres auraient été de 50 386 CHF (56 583 USD) supérieurs (44 014 CHF (48 161 USD) au 31 décembre 2012), en raison d'une augmentation de la juste valeur des obligations désignées comme étant disponibles à la vente.

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2013**

c) Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

d) Risque de crédit

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont constatées à l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimal sur ses débiteurs puisqu'une part importante provient du gouvernement du Québec pour les taxes de vente (TVQ). Les liquidités et les placements disponibles à la vente sont placés auprès d'importantes banques. Le tableau ci-dessous indique le solde détenu aux trois principales banques à la date du bilan, sous la forme de liquidités et de dépôts à terme.

Banque	2013			2012		
	Cote	Solde		Cote	Solde	
		USD	CHF		USD	CHF
UBS	A	6 447 524	5 741 339	A	6 404 620	5 853 182
Lombard Odier Darier Hentsch	AA-	3 149 352	2 804 410	AA-	5 283 463	4 828 557
Banque Scotia	AA-	4 676 611	4 164 391	AA-	4 539 570	4 148 713
		<u>14 273 487</u>	<u>12 710 140</u>		<u>16 227 653</u>	<u>14 830 452</u>

Les placements disponibles à la vente sont principalement composés d'obligations émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales.

e) Risque relatif au capital

Lorsqu'elle gère son capital, l'AMA a comme objectif de maintenir un niveau approprié de capital afin de développer de nouveaux programmes et de participer à de nouvelles activités. Le capital de fondation, la réserve pour les litiges et la réserve d'opération sont considérés pour la gestion du risque relatif au capital.

2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2013, la juste valeur des liquidités, des débiteurs ainsi que des créanciers et des charges à payer ne diffèrait pas de façon importante de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée de la date du bilan. Au 31 décembre 2013, aucun actif financier n'était dévalué ou échu.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

4 Liquidités

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Liquidités en espèces	9 152 829	9 174 483	8 150 338	8 384 560
Dépôts bancaires				
en dollars US	3 640 000	3 460 000	3 241 318	3 162 094
en dollars canadiens	504 956	2 433 274	449 649	2 223 769
en francs suisses	337 003	547 465	300 091	500 328
en euros	688 421	660 939	613 020	604 032
	<u>14 323 209</u>	<u>16 276 161</u>	<u>12 754 416</u>	<u>14 874 783</u>

Les liquidités en espèces et les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, et soumis aux taux d'intérêt courants.

5 Instruments financiers

a) Instruments financiers par catégorie

Au 31 décembre 2013

	Prêts et créances		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs circulants						
Liquidités (note 4)	14 323 209	12 754 416			14 323 209	12 754 416
Placements disponibles à la vente (note 5b)			2 409 911	2 145 958	2 409 911	2 145 958
Débiteurs (note 6)	711 557	633 621			711 557	633 621
Actifs à long terme						
Placements disponibles à la vente (note 5b)			9 223 219	8 213 018	9 223 219	8 213 018
Total	<u>15 034 766</u>	<u>13 388 037</u>	<u>11 633 130</u>	<u>10 358 976</u>	<u>26 667 896</u>	<u>23 747 013</u>

Au 31 décembre 2012

	Prêts et créances		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs circulants						
Liquidités (note 4)	16 276 161	14 874 783	-	-	16 276 161	14 874 783
Placements disponibles à la vente (note 5b)	-	-	3 562 903	3 256 138	3 562 903	3 256 138
Débiteurs (note 6)	382 300	349 384	-	-	382 300	349 384
Actifs à long terme						
Placements disponibles à la vente (note 5b)	-	-	7 833 447	7 158 987	7 833 447	7 158 987
Total	<u>16 658 461</u>	<u>15 224 167</u>	<u>11 396 350</u>	<u>10 415 125</u>	<u>28 054 811</u>	<u>25 639 292</u>

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

b) Placements disponibles à la vente

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Obligations en dollars US	9 251 395	7 820 507	8 238 108	7 147 161
Produits structurés en dollars US	502 630	500 000	447 578	456 950
Obligations en euros	1 113 441	1 491 896	991 488	1 363 445
Produits structurés en euros	-	264 375	-	241 612
Obligations en dollars canadiens	765 664	1 319 572	681 802	1 205 957
	<u>11 633 130</u>	<u>11 396 350</u>	<u>10 358 976</u>	<u>10 415 125</u>

Les obligations portent intérêt à des taux variant de 0,90 % à 4,63 % et viennent à échéance de janvier 2014 à janvier 2019. Les produits structurés en dollars US et en euros sont à capital garanti et viendront à échéance le 2 juillet 2015.

6 Débiteurs

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Débiteurs, TVQ	399 154	282 235	355 434	257 935
Autres débiteurs	287 445	75 074	255 962	68 610
Impôts anticipés à recouvrer	2 358	2 391	2 100	2 185
Garantie de loyer et cautions	22 600	22 600	20 125	20 654
	<u>711 557</u>	<u>382 300</u>	<u>633 621</u>	<u>349 384</u>

Les dépôts de garantie pour les locaux du bureau régional d'Uruguay se chiffrent à 20 125 CHF (22 600 USD) (20 654 CHF (22 600 USD) en 2012).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

7 Autres actifs circulants

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Charges payées d'avance	1 458 027	1 327 187	1 298 332	1 212 917
Intérêts courus	107 659	137 483	95 868	125 646
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2005	-	4 993	-	4 563
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2008	-	111 141	-	101 573
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2009	50 375	75 768	44 857	69 244
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2010	12 361	254 946	11 007	232 995
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2011	96 929	1 007 237	86 312	920 514
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2012	689 636	283 387	614 102	258 987
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2013	85 273	-	75 933	-
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2009	-	16 928	-	15 470
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2011	3 863	12 927	3 440	11 814
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2012	15 381	111 507	13 697	101 906
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2013	43 634	-	38 855	-
	<u>2 563 138</u>	<u>3 343 504</u>	<u>2 282 403</u>	<u>3 055 629</u>

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

8 Immobilisations corporelles

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Améliorations locatives		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Exercice arrêté le								
31 décembre 2012								
Valeur comptable nette								
au début de l'exercice	190 932	179 170	91 416	85 784	347 405	326 000	629 753	590 954
Acquisitions	162 421	152 489	25 949	24 362	88 933	83 495	277 303	260 346
Amortissements	(114 026)	(107 053)	(29 279)	(27 489)	(89 259)	(83 800)	(232 564)	(218 342)
Différences de change	-	(5 884)	-	(2 156)	-	(8 500)	-	(16 540)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	239 327	218 722	88 086	80 501	347 079	317 195	674 492	616 418
Au 31 décembre 2012								
Coût	1 310 726	1 660 387	1 257 822	1 670 090	575 973	602 459	3 144 521	3 932 936
Amortissements cumulés	(1 071 399)	(1 363 304)	(1 169 736)	(1 489 179)	(228 894)	(222 304)	(2 470 029)	(3 074 787)
Différences de change	-	(78 361)	-	(100 410)	-	(62 960)	-	(241 731)
Valeur comptable nette	239 327	218 722	88 086	80 501	347 079	317 195	674 492	616 418
Exercice arrêté le								
31 décembre 2013								
Valeur comptable nette								
au début de l'exercice	239 327	218 722	88 086	80 501	347 079	317 195	674 492	616 418
Acquisitions	343 015	318 664	21 128	19 628	32 857	30 524	397 000	368 816
Amortissements	(159 404)	(148 088)	(35 696)	(33 162)	(101 868)	(94 636)	(296 968)	(275 886)
Différences de change	-	(12 684)	-	(1 501)	-	(5 471)	-	(19 656)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	422 938	376 614	73 518	65 466	278 068	247 612	774 524	689 692
Au 31 décembre 2013								
Coût	737 896	685 512	1 201 856	1 116 534	595 737	553 445	2 535 489	2 355 491
Amortissements cumulés	(314 958)	(292 599)	(1 128 338)	(1 048 235)	(317 669)	(295 117)	(1 760 965)	(1 635 951)
Différences de change	-	(16 299)	-	(2 833)	-	(10 716)	-	(29 848)
Valeur comptable nette	422 938	376 614	73 518	65 466	278 068	247 612	774 524	689 692

Au 31 décembre 2013, le montant inclus dans les sommes à payer relativement aux améliorations locatives était de 13 164 USD (néant au 31 décembre 2012).

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2013**

9 Immobilisations incorporelles

	Logiciels	
	USD	CHF
Exercice arrêté le 31 décembre 2012		
Valeur comptable nette au début de l'exercice	3 133 138	2 940 109
Acquisitions	1 386 211	1 301 447
Amortissements	(1 321 526)	(1 240 718)
Différences de change	-	(78 348)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	3 197 823	2 922 490
Au 31 décembre 2012		
Coût	9 580 595	10 545 775
Amortissements cumulés	(6 382 772)	(7 181 658)
Différences de change	-	(441 627)
Valeur comptable nette	3 197 823	2 922 490
Exercice arrêté le 31 décembre 2013		
Valeur comptable nette au début de l'exercice	3 197 823	2 922 490
Acquisitions	2 798 047	2 599 409
Amortissements	(1 437 459)	(1 335 411)
Différences de change	-	(127 350)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	4 558 411	4 059 138
Au 31 décembre 2013		
Coût	11 661 379	10 833 518
Amortissements cumulés	(7 102 968)	(6 598 716)
Différences de change	-	(175 664)
Valeur comptable nette	4 558 411	4 059 138

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels. Le montant lié au projet ADAMS représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle. Ce logiciel permet un suivi et une gestion plus efficaces des résultats des tests.

Au 31 décembre 2013, le montant inclus dans les sommes à payer relativement aux immobilisations incorporelles était de 440 102 USD (95 054 USD au 31 décembre 2012).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

10 Charges à payer

	2013	2012	2013	2012
	USD	USD	CHF	CHF
Passifs transitoires	912 239	1 182 356	812 323	1 080 555
Subventions de recherche scientifique 2005 à payer	20 000	-	17 809	-
Subventions de recherche scientifique 2006 à payer	21 346	47 232	19 008	43 165
Subventions de recherche scientifique 2007 à payer	84 250	173 236	75 023	158 320
Subventions de recherche scientifique 2008 à payer	120 401	221 101	107 213	202 064
Subventions de recherche scientifique 2009 à payer	173 995	375 813	154 937	343 455
Subventions de recherche scientifique 2010 à payer	347 491	488 852	309 431	446 762
Subventions de recherche scientifique 2011 à payer	642 675	53 420	572 284	48 820
Subventions de recherche scientifique 2012 à payer	81 217	-	72 323	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2009 à payer	3 429	5 243	3 053	4 791
Subventions de recherche en sciences sociales 2010 à payer	6 767	9 286	6 026	8 487
Subventions de recherche en sciences sociales 2011 à payer	20 219	20 271	18 004	18 527
Subventions de recherche en sciences sociales 2012 à payer	16 811	217	14 970	199
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 450 840	2 577 027	2 182 404	2 355 145

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans la constitution comme étant un montant fixe de 5 000 000 CHF.

12 Réserves

a) Litiges

En 2007, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 1 500 000 USD pour les litiges. Cela permettra à l'Agence de s'impliquer dans les poursuites, si nécessaire.

b) Opérations

En 2009, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 2 400 000 USD pour les opérations.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

13 Contributions annuelles

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	2 142	746	1 990	700
2002 Comité International Olympique	2 142	746	1 990	700
2003 Autorités publiques et gouvernements	2 484	2 682	2 308	2 518
2003 Comité International Olympique	2 484	2 682	2 308	2 518
2004 Autorités publiques et gouvernements	-	24	-	23
2004 Comité International Olympique	-	24	-	23
2005 Autorités publiques et gouvernements	3 913	369	3 635	346
2005 Comité International Olympique	3 913	5 370	3 635	5 042
2006 Autorités publiques et gouvernements	4 030	403	3 744	378
2006 Comité International Olympique	4 030	7 485	3 744	7 027
2007 Autorités publiques et gouvernements	4 150	391	3 855	367
2007 Comité International Olympique	4 150	391	3 855	367
2008 Autorités publiques et gouvernements	4 316	3 530	4 010	3 314
2009 Autorités publiques et gouvernements	4 489	11 537	4 170	10 831
2010 Autorités publiques et gouvernements	4 668	21 341	4 337	20 036
2011 Autorités publiques et gouvernements	22 608	91 018	21 003	85 452
2012 Autorités publiques et gouvernements	55 430	13 152 533	51 495	12 348 280
2012 Comité International Olympique	-	13 210 049	-	12 402 280
2013 Autorités publiques et gouvernements	13 062 317	-	12 135 001	-
2013 Comité International Olympique	13 210 049	-	12 272 246	-
	26 397 315	26 511 321	24 523 326	24 890 202

14 Subventions

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Montréal International	1 710 835	1 665 308	1 589 380	1 563 477
Gouvernement d'Australie	137 000	124 975	127 274	117 333
Gouvernement du Kazakhstan	-	9 211	-	8 648
Gouvernement du Japon	153 281	204 999	142 399	192 464
Gouvernement d'Uruguay	5 000	-	4 645	-
Gouvernement de la Russie	393 075	-	365 170	-
Canton de Vaud/Ville de Lausanne	21 460	22 077	19 937	20 727
C.O.N.F.E.J.E.S.	-	15 681	-	14 722
	2 420 651	2 042 251	2 248 805	1 917 371

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements au Canada. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces d'un montant total de 10 000 000 de dollars canadiens, indexé sur une durée de 10 ans (2002 – 2011), et exempte l'AMA de tout impôt sur les bénéfices. Le gouvernement du Québec accorde également 5 000 000 de dollars canadiens, indexés sur une période de 10 ans (2002 – 2011). Les gouvernements du Canada et du Québec ont amendé le contrat afin de prolonger de 10 ans la période initiale de soutien financier. Selon ce contrat amendé, l'AMA recevra du gouvernement du Canada une subvention additionnelle en espèces d'un montant total de 10 000 000 de dollars canadiens, indexé sur une période de 10 ans (2012 – 2021), et une subvention additionnelle en espèces d'un montant total de 5 000 000 de dollars canadiens, indexé sur une période de 10 ans (2012 – 2021) du gouvernement du Québec. Les subventions sont payées en un montant combiné par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes : l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités, ses comptes annuels audités et ses budgets et rapports d'activité, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

L'AMA reçoit aussi des subventions additionnelles des autorités publiques (gouvernements) afin de soutenir des activités spécifiques.

15 Autres revenus

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation	290 801	219 938	270 156	206 489
Surveillance du Code mondial antidopage	22 905	28 933	21 279	27 164
Incitatifs locaux	48 767	41 888	45 305	39 327
	<hr/> 362 473	<hr/> 290 759	<hr/> 336 740	<hr/> 272 980

16 Salaires et autres charges de personnel

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Salaires	5 878 335	5 586 547	5 461 023	5 244 940
Charges sociales et autres avantages salariaux	4 342 344	4 008 922	4 034 074	3 763 784
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	99 665	93 600	92 589	87 876
Personnel temporaire	59 637	36 278	55 403	34 060
	<hr/> 10 379 981	<hr/> 9 725 347	<hr/> 9 643 089	<hr/> 9 130 660

Le nombre de personnes employées était de 70 au 31 décembre 2013 (64 au 31 décembre 2012).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Puisque l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extrasalariaux annexés et sont inclus dans le poste Salaires et autres charges de personnel, à l'état des activités, durant la période au cours de laquelle ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au régime de retraite gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par l'entremise d'une fondation financièrement indépendante. En raison du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de significativité.

17 Subventions de projets de recherche

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Subventions de recherche scientifique comptabilisées	4 238 067	5 645 355	3 937 200	5 300 152
Subventions de recherche en sciences sociales comptabilisées	288 642	294 793	268 150	276 766
Remboursements reçus en raison d'annulation de projets	(31 912)	(221 721)	(29 646)	(208 163)
Total de la dépense des subventions de projets de recherche	4 494 797	5 718 427	4 175 704	5 368 755
Subventions de projets de recherche payées				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	4 494 797	5 718 427	4 175 704	5 368 755
Paiements d'avance (mouvement)	(881 383)	256 601	(818 812)	240 910
Charges à payer (mouvement)	(143 932)	63 316	(133 714)	59 444
Total des subventions de projets de recherche payées	3 469 482	6 038 344	3 223 178	5 669 109

18 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de fondation, le président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par l'Agence. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, d'hébergement et de repas et les indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses au poste Frais de voyage et de logement, à l'état des activités.

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Rémunération de la direction opérationnelle				
Salaires	2 173 402	2 198 425	2 019 109	2 063 995
Avantages sociaux et charges sociales	965 822	969 828	897 257	910 525
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	44 465	12 850	41 308	12 064
	3 183 689	3 181 103	2 957 674	2 986 584

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Au 31 décembre 2013, l'AMA en comptait 10 directeurs (10 directeurs au 31 décembre 2012).

19 Engagements

a) Engagements de crédits-bails opérationnels

Les montants des paiements futurs minimaux liés à des crédits-bails opérationnels non résiliables sont les suivants :

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Moins de un an	490 227	483 824	436 533	442 167
Plus de un an et moins de cinq ans	1 939 094	1 847 828	1 726 709	1 688 731
Plus de cinq ans	1 401 945	1 743 720	1 248 393	1 593 586
	<u>3 831 266</u>	<u>4 075 372</u>	<u>3 411 635</u>	<u>3 724 484</u>

Les obligations ci-dessus concernent

Bureau de Montréal, Canada, bail jusqu'en février 2021
Bureau de Lausanne, Suisse, bail jusqu'en avril 2017
Bureau de Tokyo, Japon, bail jusqu'en mars 2015
Bureau de Montévidéo, Uruguay, bail jusqu'en juin 2017

b) Engagements pour des éléments hors location

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Moins de un an	1 263 367	1 516 250	1 124 993	1 385 701
Plus de un an et moins de cinq ans	994 878	1 591 690	885 911	1 454 646
Plus de cinq ans	2 310	-	2 057	-
	<u>2 260 555</u>	<u>3 107 940</u>	<u>2 012 961</u>	<u>2 840 347</u>

Les obligations ci-dessus sont principalement liées à un contrat de service de technologie de l'information, de 2013 à 2015, et à plusieurs autres contrats.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2013

c) Engagements liés à la recherche scientifique et à la recherche en sciences sociales

Les subventions pour la recherche scientifique et la recherche en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subvention pour la recherche, incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants qui y sont relatifs, à la fin de l'exercice, sont les suivants :

	2013 USD	2012 USD	2013 CHF	2012 CHF
Moins de un an	4 482 100	4 726 262	3 991 185	4 437 260
Plus de un an et moins de cinq ans	443 530	586 416	394 951	550 558
	4 925 630	5 312 678	4 386 136	4 987 818

20 Engagements conditionnels

À la fin de 2013, l'AMA a des engagements conditionnels s'élevant à 3 630 505 CHF (4 078 302 USD) (2 527 052 CHF (2 765 130 USD) en 2012). Ces montants concernent toutes les subventions pour les projets de recherche qui dépendent de l'une ou de plusieurs des approbations suivantes : l'approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou la signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quatre-vingts pour cent des subventions sont attribuées à la suite de l'obtention de l'approbation et devraient, selon toute vraisemblance, se concrétiser au cours de l'exercice de 2014.